

Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public

Janvier 2022



Sur la base des données

Ce baromètre commun à l'Avere-France et au Ministère de la Transition écologique, sur la base des données de GIREVE, permettra tous les mois d'avoir une publication de référence sur le nombre de points de recharge ouverts au public en France et leur répartition, que ce soit en termes de puissance ou de localisation, avec notamment des indicateurs par régions.

Au 31 décembre 2021, la France comptait 53 667 points de recharge ouverts au public, soit une moyenne de 80 points de recharge pour 100 000 habitants. Cela représente une hausse du nombre de points de recharge ouverts au public de + 64 % en un an puisqu'il y en avait, en décembre 2020, 32 736.

Près de 21 000 points de recharge ouverts au public ont ainsi été installés en 2021, alors que l'augmentation, sur les trois années précédentes, était plutôt de l'ordre des 4 000 par an.

Les régions qui comptent le plus grand nombre points de recharge ouverts au public sont à l'heure actuelle l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine.

CHIFFRES CLES DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

53 667

Nombre total de points de recharge ouverts au public au 31 décembre 2021

+ 64 %

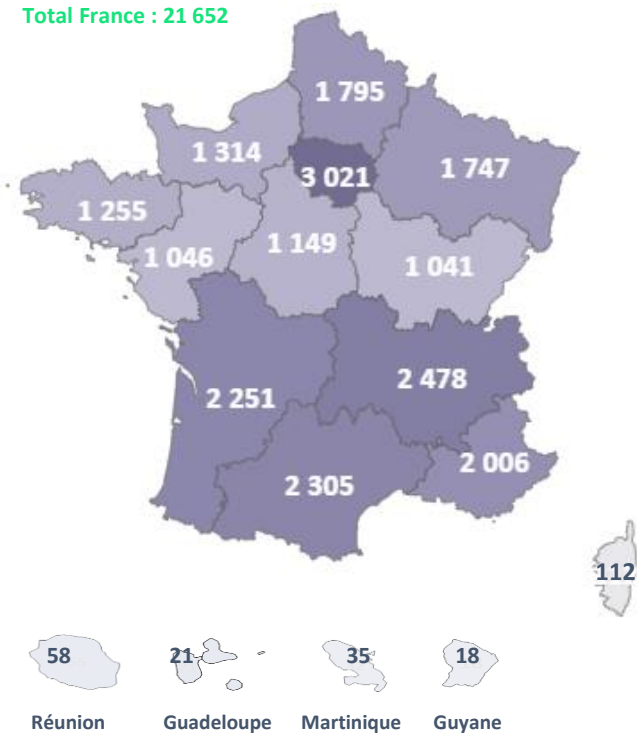
Taux d'évolution depuis janvier 2021

80

Points de recharge en moyenne pour 100 000 habitants

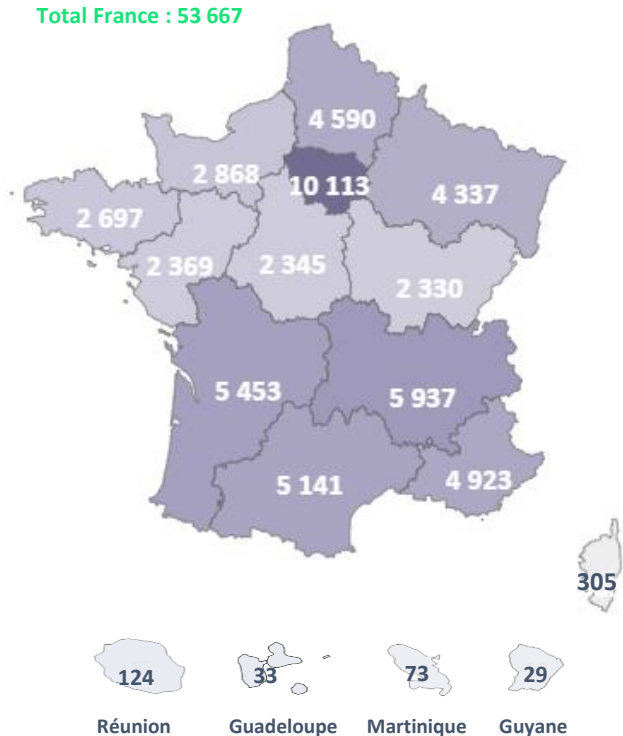
Nombre de stations de recharge par région

Total France : 21 652



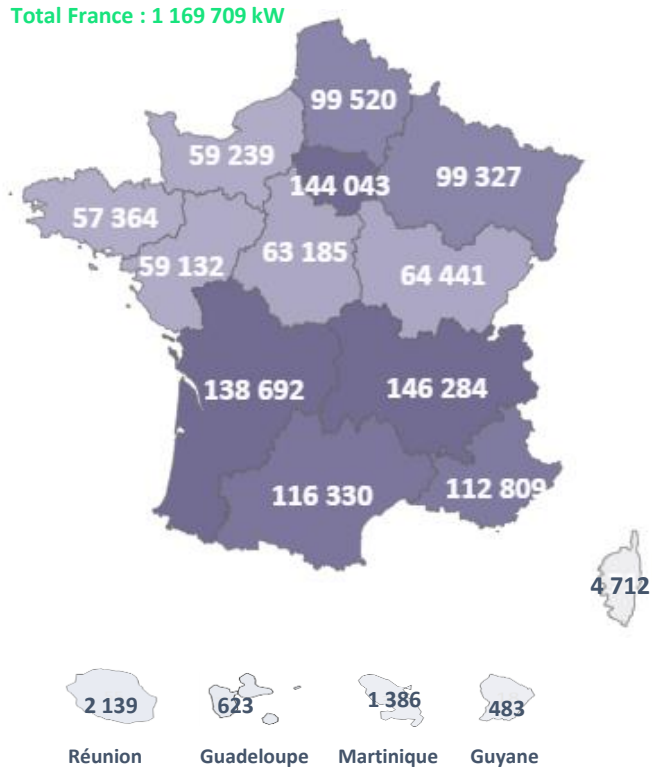
Nombre de points de recharge par région

Total France : 53 667

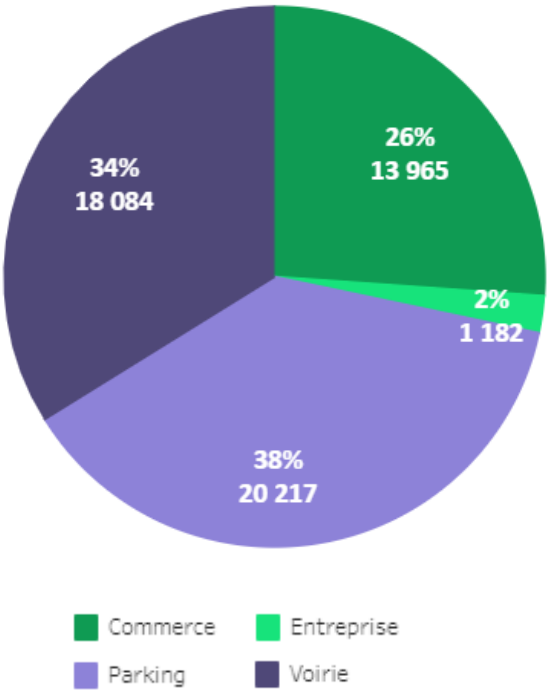


Puissance totale installée par région

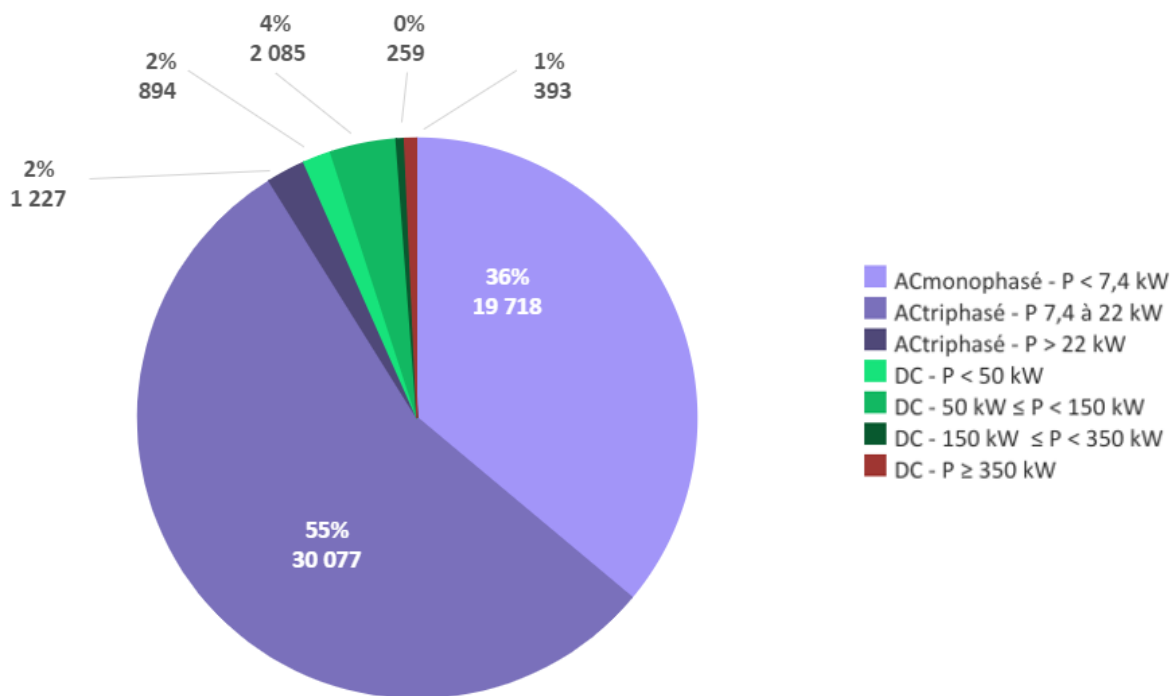
Total France : 1 169 709 kW



Répartition des points de recharge par site d'implantation



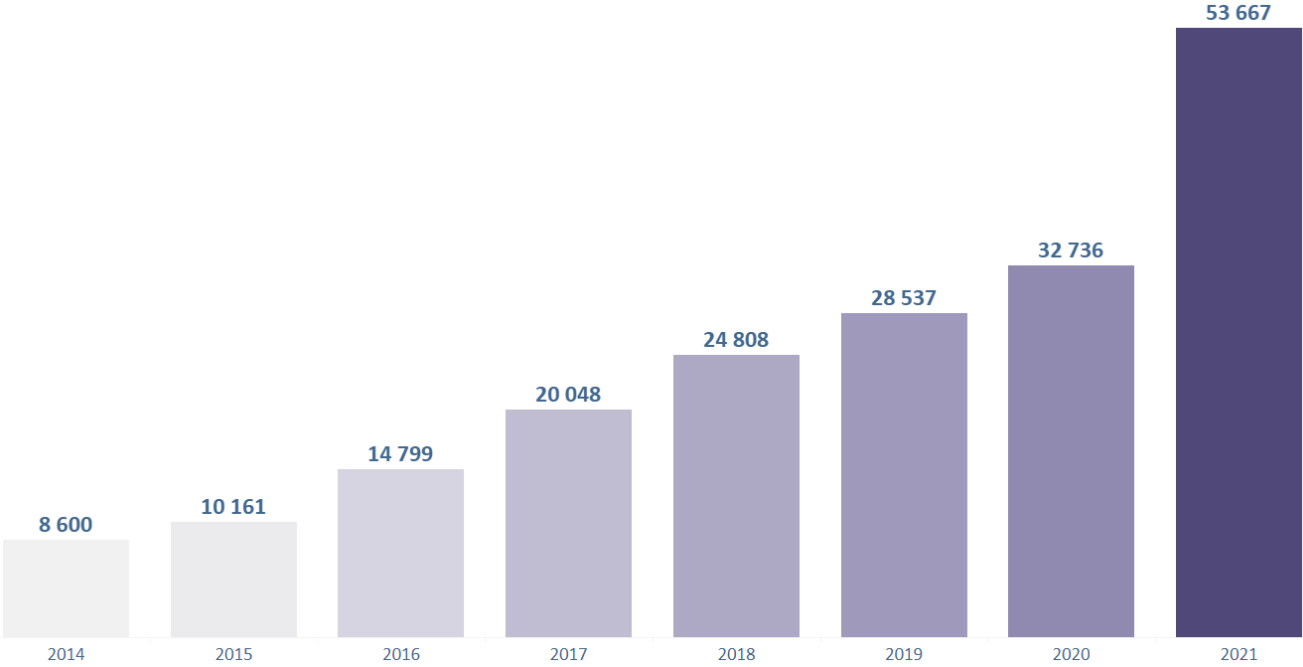
Recharge selon la catégorie de puissance



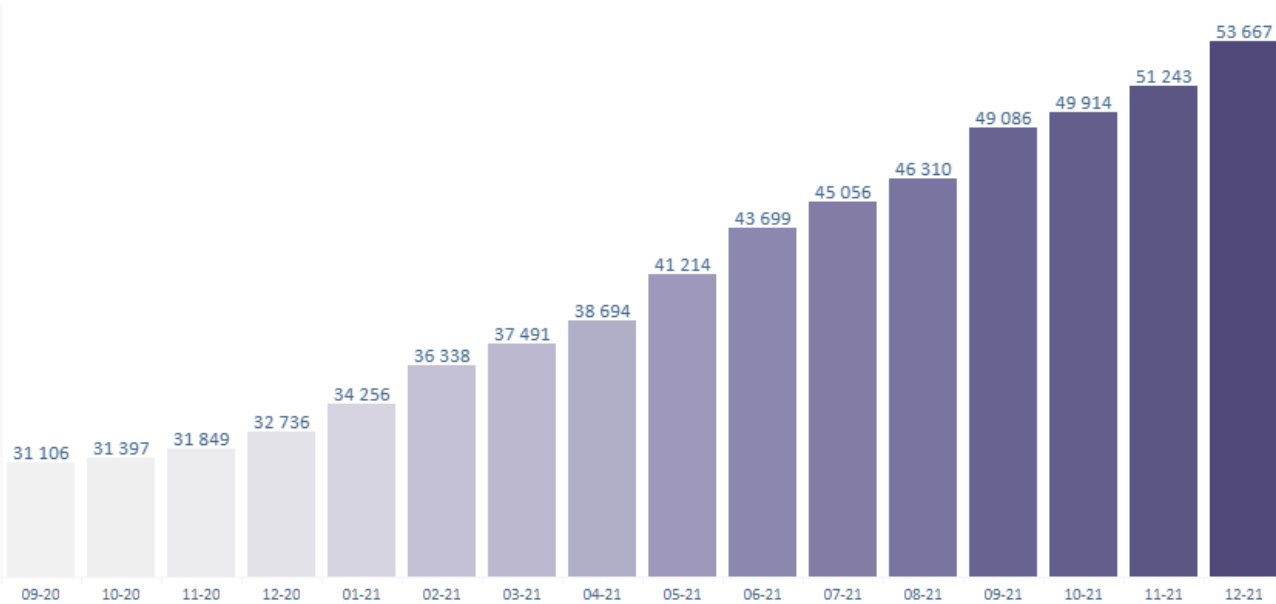
Répartition des points de recharge selon la catégorie de puissance nominale, par région



Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public par année



Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public, sur les 16 derniers mois



A PROPOS DE CE BAROMÈTRE

Les données du baromètre, arrêtées au 31 décembre 2021, sont établies de façon indépendante par GIREVE, plateforme d'interopérabilité pour la mobilité électrique et agrégateur de données pour le compte de la Direction générale de l'énergie et du climat (Ministère de la Transition écologique) et de l'Avere-France.

Les données répertoriées par GIREVE sont formatées et soumises à un nettoyage pour que chaque point de recharge corresponde à la définition du Décret n°2017-26 du 12 janvier 2017.

Le nombre de points de recharge existants mais non répertoriés a été calculé par GIREVE à partir d'éléments statistiques au niveau local pour mieux correspondre à la réalité.

Le baromètre dresse un état des lieux des points de recharge ouverts et accessibles au public et ne comptabilise pas les points suivants :

- Les points de recharge supprimés ou en construction ;
- Les points de recharge réservés à un usage exclusif, de flottes, des employés d'une entreprise, des résidents d'un immeuble ou d'une maison individuelle.

Ce baromètre commun à l'Avere-France et au Ministère de la Transition écologique, sur la base des données de GIREVE, permet tous les mois d'avoir une publication de référence sur le nombre de points de recharge ouverts au public en France et leur répartition, que ce soit en termes de puissance et de localisation, avec notamment des indicateurs par régions.

